



**UN SERVICE AU CŒUR
DE LA VIE LOCALE**



Page 6

**“ FAITES ”
DE L'ENVIRONNEMENT**



Page 8

**YUTZ PLAGE DE RETOUR
AUX BERGES DE LA MOSELLE**



Page 16



Trait d'Union
n°260 - ISSN 1266-6939

▪ DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
Clémence POUGET

▪ DIRECTEUR DE LA COMMUNICATION
Mathieu HABERT

▪ MISE EN PAGE
Mathieu HABERT
Raphaël PIOVESANA

▪ SECRÉTARIAT
Murielle LEHNHART

▪ RÉDACTION
Service communication

▪ CRÉDIT PHOTO
Fabien MENEGALLI
Marine GASPARD
Adobe Stock

▪ TV YUTZ
Fabien MENEGALLI

▪ CONTACT
Tél. 03 82 82 26 11
communication@mairie-yutz.fr

▪ HÔTEL DE VILLE
107 Grand'rue
57970 Yutz
Tél. 03 82 82 26 82

9 400 exemplaires

Imprimerie L'Huillier - Florange

Ne pas jeter sur la voie publique. Ne peut être vendu.

Les textes, dessins, photos ou illustrations fournis
doivent avoir fait l'objet d'une vérification, par leurs
auteurs, sur les droits de reproduction.

Distribué par : Distripub - Thionville



SOMMAIRE

**04 ▪ Un été d'animations pour les enfants des
accueils de loisirs**

**05 ▪ Une année riche en découvertes au
périscolaire**

06 ▪ Un service au cœur de la vie locale

07 ▪ E.R.P. : quelques règles à connaître

08 ▪ La "Faites de l'environnement"

**10 ▪ Banquet des aînés ou colis festif :
les inscriptions sont ouvertes**

12 ▪ Les travaux dans la ville

**14 ▪ Une fête nationale sous le signe de la
prudence**

**16 ▪ Yutz Plage de retour aux berges de la
Moselle**

18 ▪ "Yutz à la Page" ouvre un nouveau chapitre

19 ▪ Journées Européennes du Patrimoine

**20 ▪ La rentrée, le moment idéal pour rejoindre
une association**

22 ▪ Saison Culturelle - 2026/2027

**23 ▪ Sécurité des piétons : la Ville met ses
traversées en conformité avec la loi LOM**

24 ▪ Expression des groupes politiques

26 ▪ Agenda des manifestations

28 ▪ État civil

30 ▪ Les jeunes ont leur mot à dire !

Chères Yussoises, chers Yussois,

L'été que nous venons de vivre nous rappelle une réalité désormais difficile à ignorer : notre climat change, et avec lui nos habitudes, nos besoins et nos façons de concevoir la ville.

Depuis 2020, nous avons fait le choix d'anticiper plutôt que de subir. Le plan canicule a une nouvelle fois démontré son efficacité. Les appels réguliers auprès de nos aînés, la vigilance de nos services et la mise à disposition d'espaces de fraîcheur ont permis d'apporter des réponses concrètes à celles et ceux qui en avaient besoin.

Mais cet été a également mis en lumière une difficulté particulière : celle de nos écoles.

Depuis le début de notre mandat en 2020, nous investissons durablement dans nos groupes scolaires. Trois cours d'école ont été végétalisés, cinq écoles ont bénéficié d'une isolation thermique par l'extérieur et, dans plusieurs autres établissements, des auvents orientables ou des dispositifs d'occultation ont été installés pour limiter l'exposition au soleil. Ces investissements, qui représentent plusieurs millions d'euros, améliorent le confort de nos enfants toute l'année et permettent également de réduire nos consommations d'énergie, notamment en hiver.

Cet été encore, nos écoles ont fait l'objet d'importants travaux d'entretien et de modernisation, pour un montant total de 250 000 €. Rénovation de sanitaires, reprise de façades, remplacement de sols : pendant que les enfants profitaient de leurs vacances, nos services et les entreprises intervenaient pour améliorer leurs conditions d'accueil. Ces travaux se poursuivront à l'automne avec notamment la pose de nouveaux auvents à l'école Prévert lors des vacances d'octobre.

Mais face à des épisodes de chaleur qui commencent désormais parfois dès le mois de mai, nous devons aller plus loin.

Avec mon équipe, nous avons étudié les solutions techniquement efficaces, économiquement raisonnables et compatibles avec les recommandations de l'État et les dispositifs de financement existants. J'ai donc signé un bon de commande pour équiper l'ensemble des classes de la commune de rafraîchisseurs d'air. Ces équipements permettront, lors des épisodes les plus chauds, d'abaisser sensiblement la température des salles, tout en étant mobiles et donc réutilisables dans les centres aérés ou d'autres services municipaux durant l'été.

Cette mesure sera complétée par la pose d'occultants sur l'ensemble des vitrages les plus exposés au soleil dans nos écoles.

Au total, 120 000 € supplémentaires seront consacrés à ces nouvelles mesures, avec une mise en œuvre avant la fin du printemps prochain. Ils viennent s'ajouter aux 150 000 € que la Ville consacre chaque année pour aider au bon fonctionnement nos écoles : fournitures et dotations scolaires, transports notamment pour la piscine, classes vertes et classes de neige, Savoir Rouler à Vélo, activités nature, spectacles à l'AmphY...

Parce qu'à Yutz, l'école, ce ne sont pas seulement des bâtiments : c'est un cadre de vie, d'apprentissage et d'épanouissement que nous devons adapter aux réalités de demain.

Adapter nos équipements, végétaliser, isoler, protéger du soleil, mais aussi continuer à réduire nos consommations et nos émissions : c'est cette double exigence que nous devons poursuivre. Car s'adapter au changement climatique ne signifie pas renoncer à agir contre lui.

C'est le sens de notre action depuis 2020 : agir aujourd'hui pour mieux vivre demain.

Je souhaite à toutes les élèves, à leurs enseignants et à l'ensemble des personnels une excellente rentrée.

Très belle rentrée à toutes et à tous !



Clémence POUGET
Maire de Yutz

UNE ANNÉE RICHE EN DÉCOUVERTES AU PÉRISCOLAIRE



Chaque année, près de 2 000 enfants fréquentent les différents accueils périscolaires de la Ville, témoignant de la confiance accordée par les familles à ce service municipal. Les équipes d'animation leur proposent un programme varié favorisant la créativité, l'autonomie et le vivre-ensemble.

Ateliers d'écriture, cuisine, théâtre, danse, projets artistiques, créations manuelles, concours inter-centres, sorties à la bibliothèque ou encore participation à des événements locaux... les animateurs ont une nouvelle fois rivalisé d'imagination pour offrir aux enfants une année riche en découvertes et en moments de partage.



Pour célébrer cette belle année et marquer le début des vacances d'été, une grande fête du périscolaire s'est tenue le 2 juillet dernier à l'Aéroparc.

Devant leurs familles venues en nombre, les enfants ont présenté un spectacle préparé avec enthousiasme aux côtés des équipes d'animation. **Chants, danses et mises en scène se sont succédés dans une ambiance chaleureuse.**

■ LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES

Les inscriptions aux services périscolaires pour la rentrée s'effectuent via l'Espace Citoyen de la Ville. Les familles sont invitées à compléter leur dossier administratif avant de sélectionner les services souhaités : accueil périscolaire, restauration scolaire, Mercredis Éducatifs et Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH).

Les réservations pour la restauration scolaire et les accueils périscolaires sont accessibles dès la validation du dossier. Les inscriptions aux ALSH seront proposées avant chaque période de vacances scolaires. **Le service Périscolaire reste à la disposition des familles pour les accompagner dans leurs démarches.**

L'INSCRIPTION SE DÉROULE EN 2 ÉTAPES :

■ 1 - Compléter votre dossier administratif

Avant toute inscription, rendez-vous dans la rubrique « **Dossier administratif** » de votre **Espace Citoyen** et complétez-le intégralement.

Cette étape est obligatoire pour accéder aux inscriptions aux services.

Une fois votre dossier vérifié et validé, vous recevrez un mail de confirmation.

■ 2 - Choisir les services souhaités

Après réception du mail, reconnectez-vous à votre **Espace Citoyen** pour sélectionner les services dont votre enfant bénéficiera durant l'année scolaire et complétez les différentes autorisations (retour seul, droit à l'image, etc.).

Après validation de cette seconde étape, un nouveau mail de confirmation vous sera envoyé.



UN ÉTÉ D'ANIMATIONS POUR LES ENFANTS DES ACCUEILS DE LOISIRS

Tout au long des vacances d'été, les Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) de la Ville ont accueilli de nombreux enfants autour d'un programme varié, mêlant découvertes, activités sportives, loisirs créatifs et grands jeux.

Les enfants ont profité d'un été rythmé par de nombreuses sorties. Les plus jeunes se sont amusés au **Parc Merveilleux de Bettembourg**, au **parc animalier d'Esch-sur-Alzette** ou encore à la **ferme de Vigy**. Ils ont également apprécié les journées à la **piscine Hamelys**, les balades en forêt, ainsi que les moments de détente et de jeux au **parc de la Pépinière de Nancy**.



Les plus de six ans ont, quant à eux, vécu un été placé sous le signe de l'aventure. Entre les journées à **Moselle Park, Liberty Park, KinéPark ou Pokeyland**, les descentes en kayak, les baignades à la piscine, les animations proposées par **Les Pieds sur Terre et Fun'Bubble**, les enfants ont multiplié les expériences et les découvertes.



Les temps forts de l'été, comme **la veillée** ou encore **la nuit sous tente organisée au camping**, resteront sans aucun doute parmi les souvenirs les plus marquants de cette édition.



Au-delà des sorties, les équipes d'animation ont proposé quotidiennement de nombreuses activités manuelles, sportives et ludiques. Les traditionnels goûters du jeudi, partagés avec les familles, ont également constitué des moments privilégiés de convivialité et d'échanges.

Grâce à l'implication des équipes d'animation et à la richesse de la programmation, ces vacances estivales auront permis aux enfants de vivre **un été rempli de découvertes, de rires et de beaux souvenirs, dans un cadre sécurisé et bienveillant.**



LES ACCUEILS DE LOISIRS, UN ENGAGEMENT FORT DE LA VILLE POUR SES FAMILLES

Concilier vie professionnelle et vie familiale représente souvent un véritable défi pour les parents. Consciente de cette réalité quotidienne, la Ville de Yutz a fait du soutien aux familles l'une des priorités de son action.

Proposer en dehors du temps scolaire un Accueil de Loisirs Sans Hébergement (ALSH), relève d'un choix politique clair, celui d'une commune solidaire et tournée vers l'avenir. La Ville affirme une conviction simple : offrir à chaque enfant un lieu d'épanouissement de qualité.

Chaque mercredi et pendant les vacances scolaires, jusqu'à 80 enfants de 3 à 12 ans, sont accueillis dans un cadre sécurisé et bienveillant. Deux équipes d'animateurs diplômés se relaient, matin et après-midi, pour garantir un accompagnement de qualité tout au long de la journée.

Les ALSH de Yutz se distinguent par leur approche participative au centre aéré du Val Joyeux. Chaque lundi, les enfants proposent des activités pour la semaine, et les animateurs bâtissent le programme en tenant compte de leurs envies, favorisant implication et autonomie. Ateliers créatifs, cuisine, jeux, projets originaux et soirées exceptionnelles avec nuitée rythment ainsi leur quotidien tout au long de l'année. Ce parti pris éducatif vise à faire des accueils de loisirs de véritables écoles de la citoyenneté, où l'on apprend dès le plus jeune âge à s'exprimer, à décider ensemble et à respecter le choix de chacun.

Les sorties tiennent aussi une place de choix, avec



en moyenne deux déplacements hebdomadaires vers la piscine, le bowling ou d'autres sites de loisirs. Chaque jeudi, petits et grands partagent un goûter convivial ouvert aux parents, moment privilégié qui renforce les liens entre les familles et l'équipe d'animation.

En coulisses, la préparation débute dès le mois d'avril afin de construire un programme riche et cohérent, inscrit dans un projet pédagogique qui définit les objectifs éducatifs et le déroulement type des journées. Ce document, transmis aux parents qui en font la demande, témoigne de l'exigence que la Ville place dans la qualité du service rendu aux habitants et de sa volonté de transparence à l'égard des familles.

Grâce à cette dynamique participative, les ALSH de Yutz sont des lieux vivants et créatifs, à l'écoute des attentes des enfants : un véritable espace d'épanouissement, de découverte et de mixité, où petits et grands apprennent à vivre ensemble dans le respect des différences.



QUELQUES RÈGLES À CONNAÎTRE

Vous souhaitez ouvrir un commerce, un cabinet, un restaurant, une salle d'activités ou tout autre établissement accueillant du public ? Avant toute ouverture, certaines démarches sont indispensables.

Selon la nature des travaux ou du projet, une autorisation peut être nécessaire afin de vérifier le respect des règles d'accessibilité aux personnes en situation de handicap et de sécurité incendie.

L'ouverture au public ne peut intervenir qu'après obtention des autorisations requises.

En cas de doute, n'hésitez pas à **prendre contact avec le service bâtiment de la Ville au 03 82 82 26 19** dès le début de votre projet. Un accompagnement en amont permet souvent d'éviter des retards, des travaux supplémentaires ou une ouverture différée.

VOUS VENEZ DE CRÉER VOTRE ACTIVITÉ ?

Vous êtes artisan, commerçant, entrepreneur ou dirigeant d'une entreprise nouvellement installée à Yutz ?

Faites connaître votre activité dans la rubrique Économie du magazine municipal Trait d'Union. Pour demander votre parution, contactez le service Communication de la Ville en transmettant :

- votre numéro SIRET ;
- les coordonnées de votre entreprise (adresse, téléphone, courriel, site internet...), nom et prénom du propriétaire/gérant ;
- une courte présentation de votre activité ;
- une photographie (de votre établissement, de votre équipe ou de votre activité).

Le service Communication étudiera votre demande en vue d'une prochaine publication dans le Trait d'Union.

Service Communication :

☎ 03 82 82 26 99 - communication@mairie-yutz.fr



ÉCONOMIE



→ P'tites aides de Marco

Services à destination du public sénior notamment :

- portage de courses
- petits bricolages et jardinage
- promenade d'animaux de compagnie

11 Rue MENDÈS FRANCE - 57970 -Yutz

☎ 06 86 55 33 02



→ Laverie Grand'rue

Laverie automatique
59 Grand Rue - 57970 -Yutz
Ouvert tous les jours de 6 h à 20 h

laveriegrandrue.fr

☎ 07 86 11 76 39

✉ sas.lavintegrale@gmail.com



→ Yannick SEMER

Agent immobilier pour le réseau Liberkeys
du Crédit Mutuel Arkéa.

☎ 06 89 94 63 19

✉ yannick.semer@liberkeys.com

SAMEDI 26 SEPTEMBRE DE 15 H À 23 H À L'AÉROPARC

ANIMATIONS ET STANDS DE 15H À 19H

[illegible]

- **Forêt de Verre** : atelier de création de terrariums "Capsule".
- **Atelier de Cerise** : jardinage et bouturage, « les mains dans la terre ».
- **Des Racines & des Liens** : jeu pédagogique sur l'histoire de notre alimentation, distribution de semis et de graines.
- **Domaine Herbes et Bois - Reine Camomille** : découverte des plantes médicinales et confection de tisanes.
- **M.J.C. - Club de mycologie** : exposition commentée sur les champignons.
- **C.S.F.L.** : sensibilisation à la protection de la faune sauvage.
- **Les Pieds sur Terre** : présentation, jeux et observation des insectes.

- **Lorraine Énergies Renouvelables** : la Véélectricyclette et fabrication de jus d'orange à la force des mollets !
- **Zéro Déchet Metz** : jeux et défis autour du zéro déchet et de la lutte contre le gaspillage.
- **Une Empreinte Pas à Pas** : atelier « Cultivons notre avenir ».
- **Les Petits Débrouillards Grand Est** : calcul de son empreinte carbone et économies d'énergie.
- **Thionville Fensch Agglomération** : Sensibilisation avec le service Déchets et le service Environnement/Énergie avec la présence de SUEZ délégataire de la Ville.
- **A.M.A.P.** : parcours pieds nus ; jeu des senteurs ; carbonomètre ; jeu du panier garni de nos producteurs locaux ; construction de pièges à frelons asiatiques.
- **Ville de Yutz - Service du Développement Durable** : animations et sensibilisation à la transition écologique.
- **Ville de Yutz - Direction de la Solidarité et de l'Emploi** : Escape Game sur les économies d'énergie ; Quizz pour Grand Est sans tabac dans le cadre de la lutte contre le tabagisme et l'aide à l'accompagnement pour l'arrêt du tabac

P-8

✂ CRÉATION, RÉEMPLOI ET SAVOIR-FAIRE

- Saikna : atelier d'upcycling de tee-shirts.
- Lucie ALLARD Design : création de tableaux en tissu recyclé.
- La Pulperie : fabrication d'objets à partir de papier recyclé.
- Atelier 17.91 : réalisation de cosmétiques naturels.
- Le Jardin de Nicole : créations décoratives en matériaux recyclés.
- Accorderie du Val de Fensch : fabrication d'éponges tawashi, hôtels à insectes et créations avec des matériaux de récupération.

☀ SPECTACLE VIVANT À 16H30:

COLLAPS'ART - "LES MYSTÈRES DU SOL" :

Un spectacle familial mêlant humour et sciences pour découvrir les incroyables habitants du sol.



ANIMATIONS ET SPECTACLES EN SOIRÉE DE 19H À 22H, JUSQU'À 23H POUR L'ASTRONOMIE

★ CONTES ET SPECTACLES

- Christian HERMANN : Jack et le haricot magique, conte participatif.
- Valérie GRANDIDIER : contes, poésie et chants autour de la nature, de la nuit et des étoiles.
- Cie Cycloplume - Les Zoizelles : déambulation lumineuse, féerique et musicale.



☾ NATURE ET CIEL NOCTURNE

- Astronomie 57 : observation du ciel aux télescopes.
- C.S.F.L. : découverte des rapaces nocturnes.
- Les Pieds sur Terre : stand sur les chauves-souris, présentation de ce mammifère de nos régions + jeux sur les chauves-souris

♣ ATELIERS CRÉATIFS

Le Jardin de Nicole : fabrication de photophores décorés.

⊗ RESTAURATION

Les visiteurs pourront se restaurer tout au long de la soirée grâce aux stands de l'Amicale du Personnel Communal et de la CLCV.

RETROUVEZ TOUT LE PROGRAMME SUR :
WWW.VILLE-YUTZ.FR

MÉGOTS : UN PETIT GESTE, UN GRAND IMPACT



Chaque année, la Ville poursuit son engagement aux côtés d'Alcome afin de lutter contre les mégots abandonnés dans l'espace public.

Un mégot jeté au sol ne met pas seulement plusieurs années à se dégrader : il peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau et libérer des substances nocives pour les sols, les cours d'eau et la biodiversité. En période estivale, il représente également un risque d'incendie, notamment à proximité des espaces végétalisés ou desséchés par la chaleur.

Grâce aux cendriers installés dans la commune, les mégots sont collectés puis recyclés dans une filière spécialisée. Après dépollution, leurs filtres sont transformés en nouvelles matières donnant une seconde vie à ce déchet particulièrement polluant.

En adoptant le bon geste, chacun contribue à préserver notre environnement et à limiter les risques d'incendie.

Des zones sans tabac verront le jour prochainement dans les parcs, aux abords des écoles et sur les aires de jeux.

BANQUET DES AÎNÉS OU COLIS FESTIF : LES INSCRIPTIONS SONT OUVERTES !



Comme chaque année, la Ville de Yutz est heureuse de convier ses aînés aux traditionnelles festivités de fin d'année, placées sous le signe du partage, de la convivialité et de la solidarité.

Les Yussoises et les Yussois âgés de plus de 70 ans peuvent choisir entre deux attentions proposées par la commune :

→ **Le banquet des aînés**, organisé à l'amphY les **7 ou 8 octobre 2026**, est l'occasion de partager un repas gourmand dans une ambiance chaleureuse, de retrouver des connaissances, d'échanger et de profiter d'un agréable moment de convivialité.



→ **Le colis festif de fin d'année**, confectionné avec le savoir-faire et les produits des commerçants yussois, sera remis **les 2 et 3 décembre 2026** à l'amphY.

■ **Les inscriptions sont ouvertes depuis le 14 août jusqu'au 18 septembre 2026 et peuvent être effectuées :**

- en ligne sur www.ville-yutz.fr ;
- auprès de la Ville : Direction de la Solidarité, 93 rue du Président Roosevelt, à Yutz ;
- par téléphone au 03 82 82 26 15.

N'attendez pas pour vous inscrire et profiter de cette belle tradition.



Tout au long de l'année, l'Espace Seniors propose aux Yussoises et Yussois de 70 ans et plus des après-midis conviviaux à la salle BESTIEN. Autour d'un café et de quelques douceurs, ces rendez-vous sont l'occasion de se retrouver, d'échanger et de participer à des animations variées.

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS :

→ **Mardi 8 septembre** : plongez dans l'histoire locale avec une intervention de l'association SYMEC autour de la **projection du film "Les Vases de Yutz"**, retraçant l'histoire de ce trésor archéologique emblématique. Cette rencontre sera complétée par **une exposition de photographies anciennes**, offrant un regard sur l'évolution de la ville au fil des décennies et invitant les participants à partager leurs souvenirs.

→ **Mardi 13 octobre** : place à la convivialité avec un **après-midi tarot animé par la CLVC de Yutz**. Que vous soyez joueur confirmé ou simple amateur, venez partager un moment autour des cartes dans une ambiance chaleureuse.

→ **Mardi 3 novembre** : la troupe La Salamandre Bleue présentera le spectacle « **La Grande Aventure de la Vie** », un théâtre-débat mêlant humour, émotion et réflexion sur les différentes étapes de la vie et du bien vieillir. À l'issue de la représentation, un temps d'échange avec les comédiens permettra de prolonger la discussion. Cette animation est financée par l'AGIRC-ARRCO.

Salle Bestien :

2 rue de la République - de 14 h à 17 h

Informations complémentaires :

- solidarite@mairie-yutz.fr
- 03 82 82 26 15

TÉLÉTHON 2026 : UN PROGRAMME RICHE EN SOLIDARITÉ



Une fois encore, la Ville de Yutz, les associations, les bénévoles et leurs partenaires se mobilisent pour soutenir le Téléthon. Tout au long des mois de novembre, décembre et jusqu'en janvier, de nombreuses animations permettront de partager des moments conviviaux tout en contribuant à la recherche contre les maladies rares.

LE PROGRAMME 2026 :

→ 8 novembre - La Course du Muscle

Enfilez vos baskets pour participer à une course ou une marche solidaire le long des berges de la Moselle.

→ 14 novembre - Concert du Tourdion

Le groupe vocal Le Tourdion vous donne rendez-vous à l'amphY pour un concert placé sous le signe de la convivialité et du partage.

→ 21 novembre - Week-end à la MJC

Au programme, une pièce de théâtre et une initiation à la Boccia, un sport accessible à tous qui promet de belles découvertes.

→ 11 décembre - Concert de Noël

Les chorales locales se réuniront à l'église Saint-Joseph pour un concert de Noël, dans une ambiance chaleureuse.

→ 23 et 24 octobre - Exposition Lorbrique

La traditionnelle exposition Lorbrique fera son retour au Casino de Cattenom pour émerveiller petits et grands avec ses impressionnantes créations en LEGO®.

→ 9 et 10 janvier 2027 - Moment Gaming

Les passionnés de jeux vidéo auront également leur rendez-vous avec une animation dédiée au gaming à la salle Bestien.

Le Téléthon à Yutz est porté par l'association **"Ylluminer"**, qui oeuvre avec enthousiasme pour faire vivre ce bel élan de solidarité.

DON DU SANG LES COLLECTES DÉMÉNAGENT



Depuis cet été, les collectes de sang organisées par l'Amicale des Donneurs de Sang de Yutz se déroulent à la salle BESTIEN, en lieu et place de l'amphY.

Les prochaines collectes auront lieu de 15 h 30 à 19 h 30 :

- Mercredi 14 octobre 2026
- Vendredi 11 décembre 2026

Le don du sang est un geste simple, bénévole et indispensable. Chaque don peut contribuer à sauver jusqu'à trois vies et permet de répondre aux besoins quotidiens des hôpitaux pour les interventions chirurgicales, les accidents, les traitements contre le cancer ou encore les maladies du sang.

Les besoins restent constants tout au long de l'année : la mobilisation de chacun est donc essentielle.

Pour faciliter votre venue, privilégiez :
- Le parking ARAGON - 40 av. des Nations
- Le parking de l'Esplanade de la Brasserie.

N'hésitez pas à prendre rendez-vous en ligne afin de réduire votre temps d'attente et de participer à cette belle chaîne de solidarité :

www.dondesang.efs.sante.fr/trouver-une-collecte/17412/sang

Les travaux DANS LA VILLE



TRAVAUX RUE DE LA PÉPINIÈRE :

La Ville, en partenariat avec Thionville Fensch Agglomération, poursuit son programme de modernisation des infrastructures avec plusieurs opérations structurantes Rue de la Pépinière afin de renouveler les réseaux et de préparer les futurs aménagements urbains.

Les travaux de renouvellement des réseaux sont actuellement en cours. Thionville Fensch Agglomération pilote le remplacement du réseau d'assainissement, réalisé par l'entreprise Eurovia, ainsi que le renouvellement du réseau d'eau potable, confié à Gremling TP.

En parallèle, une étude est menée pour l'enfouissement des réseaux secs et la requalification complète de la rue. Ce projet prévoit notamment l'aménagement d'un quai de bus avec abribus devant la M.J.C., conçu pour accueillir le futur Bus à Haut Niveau de Service (BHNS).

Le montant prévisionnel de cette opération est estimé à **1 485 000 € TTC**.

À cela s'ajoute le réaménagement du parking de la M.J.C., dont le coût est évalué à **260 000 € TTC**, afin d'optimiser le stationnement et les accès au site.

RUE DU VIEUX BOURG :

La rue du Vieux Bourg fait également l'objet d'un projet d'enfouissement des réseaux secs et de requalification de la voirie. Les études sont actuellement en cours afin de définir les aménagements qui seront réalisés.

Budget estimé à **880 000 € TTC**.

Ces opérations s'inscrivent dans une programmation pluriannuelle d'investissements visant à **renouveler des infrastructures vieillissantes**, à anticiper les besoins liés aux **futurs aménagements urbains** et à **accompagner le développement des mobilités**. Elles permettront également d'améliorer la qualité des réseaux tout en préparant une requalification durable de ces deux secteurs de la commune.



Une aire de jeux inclusive a récemment été installée rue Henri DUNANT. Conçu pour être accessible à tous les enfants, cet espace favorise le jeu, la rencontre et le partage, quelles que soient les capacités de chacun.

Équipée de jeux adaptés, cette nouvelle aire permet aux enfants en situation de handicap de profiter pleinement de ce lieu de loisirs aux côtés des autres usagers, dans un esprit d'inclusion.

Le budget prévisionnel de cette aire est de 116 916€ TTC.



Durant les mois de juillet et août, la Ville a réalisé d'importants travaux de rénovation des sanitaires de l'école Louis PASTEUR.

L'intervention a consisté en la démolition complète des aménagements existants, la pose d'un nouveau carrelage, l'installation d'appareils sanitaires neufs ainsi que la mise en place de cloisons intérieures en stratifié, plus modernes et plus résistantes.

Ces travaux permettent d'offrir aux élèves des espaces plus fonctionnels, confortables et adaptés aux exigences actuelles en matière d'hygiène et de durabilité.

Le montant des travaux s'élève à 90 000 € TTC.

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition écologique, la Ville s'est dotée d'un nouvel équipement destiné à optimiser la gestion de l'eau. Deux cuves aériennes de récupération des eaux pluviales, d'une capacité de 20 000 litres chacune, soit 40 m³ au total, ont été installées afin d'alimenter les services municipaux pour les usages ne nécessitant pas d'eau potable.

L'eau ainsi récupérée est notamment utilisée pour **l'arrosage des espaces verts et le nettoyage des voiries et des espaces publics**, permettant ainsi de **préserver la ressource en eau potable tout en réduisant les consommations et les coûts associés**.

Au-delà des économies réalisées, cet équipement renforce la capacité de la commune à faire face aux épisodes de sécheresse, tout en limitant les rejets d'eaux pluviales dans le réseau lors de fortes précipitations.

Ce projet, d'un montant de **42 530,86 € TTC**, a bénéficié du soutien financier de l'État, au titre de la DETR, et de la Région.





UNE FÊTE NATIONALE SOUS LE SIGNE DE LA PRUDENCE

Le 14 juillet, la cérémonie républicaine s'est déroulée sur l'Esplanade de la Brasserie en présence des élus, des autorités civiles et militaires, des associations patriotiques et de nombreux Yussois. Ce temps fort de la vie citoyenne a également permis de mettre à l'honneur les jeunes bacheliers de la commune ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au baccalauréat.

Les festivités prévues à l'Aéroparc n'ont, en revanche, pas pu connaître le même dénouement. **Face aux fortes chaleurs, à la sécheresse persistante et au risque particulièrement élevé d'incendie**, la Ville avait dans un premier temps fait le choix de reporter la manifestation au 22 août, avec l'espoir de pouvoir proposer quelques semaines plus tard ce grand rendez-vous populaire aux Yussois.

Malheureusement, les conditions climatiques n'ont pas connu l'amélioration espérée. **L'été 2026 aura été marqué en France et dans le monde par de nombreux départs de feu et des incendies parfois particulièrement importants**, mobilisant fortement les services de secours et rappelant combien la vigilance demeure indispensable en période de sécheresse.

Dans ce contexte, et comme de nombreuses autres communes confrontées aux mêmes difficultés, la Ville a finalement pris la décision



d'annuler les festivités. Une décision difficile, tant ce rendez-vous est attendu chaque année, mais qui s'imposait au regard des conditions rencontrées et de la nécessité de ne faire courir aucun risque inutile au public, aux personnels mobilisés et aux espaces naturels.

L'organisation d'un événement réunissant plusieurs milliers de personnes, comprenant notamment un feu d'artifice, ne pouvait raisonnablement être maintenue dans de telles circonstances. **Après le temps du report et de l'espoir d'une amélioration, celui de la prudence et de la responsabilité s'est donc imposé.**

La Ville remercie les associations yussoises, les artistes, les prestataires, les bénévoles, les services municipaux et l'ensemble des partenaires qui s'étaient mobilisés pour préparer cette édition. Elle remercie également les Yussoises et les Yussois pour leur compréhension face à une décision dictée avant tout par les circonstances et la sécurité de tous.

FÉLICITATIONS AUX NOUVEAUX BACHELIERS ET À TOUS CEUX QUI ONT RÉUSSI LEURS EXAMENS



Les bacheliers ayant obtenu une mention Bien ou Très Bien au Baccalauréat ont encore été récompensés cette année par la Ville pour leurs excellents résultats.

La mention Bien est attribuée aux candidats ayant obtenu une moyenne comprise entre 14 et 15,99 sur 20, tandis que la mention Très Bien distingue ceux dont la moyenne est supérieure ou égale à 16 sur 20.

Ces résultats témoignent d'un travail rigoureux et d'un engagement constant tout au long de l'année. Félicitations à tous pour cette belle réussite !

MENTIONS « BIEN »

Jean LE SQUEREN
Victor SONG
Olivia COLLE
Marie LAMM
Chaymae EL HADDAOUI BEN KHAY
Sofiane MELLAH KIPPER
Léonie PIONNIER
Maelys LE SAINT
Chiraz BEDHOUCHE
Alia RERIBALLAH
Pénélope LEGRAS
Lenaïs GRASMUCK
Ambre LAMM
Quentin SCHIRRECKER
Matisse BAYER
Alissa WOLF
Tobias THERY
Lina VENET
Pauline COLNARD

MENTIONS « TRÈS BIEN »

Hugo D'AQUIN
Rémi POUGET
Kylian TAING
Elyna BILLARD
Lola Rose WIECZOREK
Bérinès AIT ALLOUACHE
Victoria HOUVER
Lily BECKER HABAY
Solène GERINO
Marie MESSINA
Benjamin BAUÉ
Héloïse RESTAT
Alice DOROSZEWSKI
Lucie CREOLA
Louis HENRIOT
Niels BOUILLER

TRAVAUX EXTÉRIEURS : PENSEZ À VÉRIFIER VOS DÉMARCHES AVANT DE COMMENCER !



Déposer une demande D'AUTORISATION D'URBANISME



DEPUIS LE 1^{ER} JANVIER 2022, VOUS DISPOSEZ DE DEUX OPTIONS POUR DÉPOSER UNE DEMANDE D'AUTORISATION D'URBANISME SUR YUTZ :

- EN LIGNE, EN VERSION DÉMATÉRIALISÉE, VIA GÉOPERMIS
- EN MAIRIE, EN VERSION PAPIER, SUR RENDEZ-VOUS :
 - EN APPELANT LE 03 82 82 26 83
 - OU VIA RDV SERVICE PUBLIC, EN SUIVANT LE LIEN SUIVANT : WWW.RDV.ANCT.GOUV.FR/ORG/346/MAIRIE

Tout autre mode de dépôt est irrecevable.

COMMENT PROCÉDER POUR DÉPOSER MA DEMANDE EN LIGNE ?

Accédez à WWW.GEOPERMIS.FR
Créez un compte, téléchargez le formulaire et déposez l'ensemble des pièces

Plateforme de dépôt de dossier d'urbanisme

Vous envisagez d'installer une clôture, un abri de jardin, une pergola, de modifier votre façade, de remplacer vos fenêtres ou de réaliser une extension ? Ces travaux peuvent être soumis à une autorisation d'urbanisme.

Selon la nature du projet et les règles applicables sur la Commune, il est peut-être nécessaire de déposer une déclaration préalable ou un permis de construire avant le début des travaux. Afin d'éviter toute difficulté, **il est recommandé de contacter le service urbanisme en amont de votre projet.**

Un simple renseignement peut vous permettre de réaliser vos travaux en toute sérénité et dans le respect de la réglementation.

Vous pouvez joindre ce service par téléphone au 03 82 82 26 83 ou sur rendez-vous via le lien suivant : www.rdv.anct.gouv.fr/org/346/mairie

YUTZ PLAGE

24 JUILLET
du 16 AOÛT
2026



YUTZ PLAGE DE RETOUR AUX BERGES DE LA MOSELLE

Du 24 juillet au 16 août, les berges de la Moselle ont une nouvelle fois vibré au rythme de Yutz Plage, offrant durant plus de trois semaines un programme particulièrement riche et entièrement gratuit. Familles, sportifs, amateurs de musique ou simples promeneurs ont profité d'un cadre privilégié pour partager de nombreux moments de convivialité tout au long de l'été.

Pensée pour tous les publics, cette nouvelle édition a proposé **un large éventail d'activités quotidiennes**. Les plus jeunes ont pu s'amuser sur les structures gonflables et les trampolines, participer aux ateliers créatifs ou profiter des nombreux jeux en libre accès, tandis que les espaces détente et lecture invitaient chacun à prendre le temps de savourer pleinement les vacances.

Les animations sportives ont, elles aussi, rythmé l'été avec des initiations renouvelées **chaque week-end et des tournois de volley-ball, de pétanque ou encore de football**, dans une ambiance festive. Les activités nautiques, devenues incontournables, ont une nouvelle fois rencontré un vif succès. **Les sorties en kayak, paddle et Dragon Boat**, rapidement complètes, ont permis à de nombreux participants de découvrir la Moselle autrement. Chaque week-end invitait également les visiteurs à voyager à travers une nouvelle thématique.

L'édition 2026 a emmené le public de la Polynésie aux Caraïbes, en passant par l'univers de la science-fiction ou encore l'ambiance western. Spectacle et initiation au Ori Tahiti, concerts, soirée astronomie, observation de l'éclipse solaire, spectacles de sabre laser, Quadball, Escape Box, soirée salsa ou encore soirée country ont illustré toute la diversité d'une programmation pensée pour surprendre et rassembler.

Les rendez-vous désormais incontournables ont eux aussi répondu présents. **Les thés dansants**





du **vendredi après-midi** ont une nouvelle fois séduit un public fidèle, tandis que **le cinéma en plein air**, avec la projection du Comte de Monte-Cristo, a offert une belle soirée estivale avant qu'un spectacle de cirque ne vienne clôturer cette édition.

Par la diversité de ses animations, la qualité de son cadre naturel et la convivialité qui s'en dégage, Yutz Plage confirme, édition après édition, sa place parmi les rendez-vous incontournables de l'été yussois, offrant à chacun l'occasion de profiter pleinement des berges de la Moselle dans un esprit de découverte et de détente.



Tout au long de la manifestation, les visiteurs ont également pu profiter d'une offre de restauration variée, faisant la part belle aux produits alsaciens, antillais, aux food trucks ou encore aux saveurs espagnoles, contribuant à prolonger les moments de partage dans une ambiance chaleureuse.

YUTZ À LA PAGE

OUVRE UN NOUVEAU CHAPITRE

Après une première édition couronnée de succès, qui a réuni plusieurs centaines de visiteurs à l'amphY, le Salon du Livre « Yutz à la Page » revient pour une deuxième édition, le dimanche 8 novembre 2026.

Tout au long de cette journée, les lecteurs pourront aller à la rencontre de nombreux auteurs venus présenter leurs ouvrages, échanger avec le public et proposer des séances de dédicaces. Romans, littérature jeunesse, polars, récits historiques, témoignages ou encore ouvrages fantastiques composeront un programme riche, illustrant toute la diversité de la création littéraire.

Cette nouvelle édition s'enrichit avec la création d'un espace dédié à la bande dessinée. Auteurs, scénaristes et illustrateurs y présenteront leurs univers et feront découvrir la richesse du neuvième art à travers des rencontres privilégiées avec le public.

Gratuit et ouvert à tous, "Yutz à la Page" confirme son ambition de s'inscrire durablement parmi les rendez-vous culturels de la ville, en favorisant les échanges entre auteurs et lecteurs et en faisant vivre le plaisir de la lecture sous toutes ses formes.

→ **SALON DU LIVRE - "YUTZ À LA PAGE" - 2^{ÈME} ÉDITION**
Dimanche 8 novembre 2026 - l'amphY - de 10 h à 18 h
Entrée libre

Après le succès de son premier chapitre, Yutz à la Page s'apprête à écrire une nouvelle page de son histoire, avec toujours la même volonté :

*faire de la lecture un moment
de découverte et de partage !*



FÊTE FORAINE D'AUTOMNE

La fête foraine de Yutz revient sur l'Esplanade de la Brasserie du 17 octobre au 1^{er} novembre 2026, pour deux semaines de loisirs et de frissons, accessibles à toute la famille.

Journée famille le dimanche 1^{er} novembre et journée ½ tarif le mercredi 28 octobre (sur présentation du coupon).

LES JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE REVIENNENT À L'AMPHY



À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, l'espace culturel l'amphY ouvrira une nouvelle fois ses portes les samedi 19 et dimanche 20 septembre 2026 pour une deuxième édition qui s'inscrit dans les thématiques nationales « Patrimoine de la photographie » et « Patrimoine en péril : raviver, résister, réimaginer ».

Pour cette édition, l'amphY proposera une programmation originale inspirée de l'univers d'une amante de Victor HUGO, invitant les visiteurs à découvrir le patrimoine sous un angle inédit.

Au programme, des visites guidées permettront de mieux comprendre l'histoire et les coulisses de ce lieu culturel emblématique. Les visiteurs pourront également participer à une expérience immersive intitulée « Avant le lever du rideau ». À mi-chemin entre jeu d'enquête et découverte patrimoniale, cette animation invitera petits et grands à observer, réfléchir et résoudre une série d'énigmes au cœur d'un décor spécialement conçu pour l'occasion.

En alternant **visites commentées et expériences ludiques**, cette nouvelle édition entend offrir un regard original sur le patrimoine tout en permettant au public de vivre une expérience culturelle différente, accessible à tous.

→ AU PROGRAMME :



UN DÉCOR, DES INDICES
UNE MISSION
À VOUS DE JOUER

SAMEDI 19 SEPTEMBRE

■ 10 h 30 - 14 h 30 : Visite guidée « Yutz se découvre » proposée par l'Office de Tourisme (inscriptions sur : www.thionvilletourisme.fr)

■ 15 h : Visite classique de l'amphY

■ 16 h - 18 h : Jeu de piste « Avant le lever du rideau »

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE

■ 10 h 30 & 16 h 15 : Visite classique de l'amphY

■ 11 h 30 - 14 h 30 - 17 h 15 : Jeu de piste « Avant le lever du rideau »

Sur inscription sur le site de www.lamphY.ville-yutz.fr, dans la limite des places disponibles.



CÉLIA LORY EN LICE POUR MISS LORRAINE



Après avoir brillamment remporté le titre de Miss Moselle le 13 décembre 2025, Célia LORY poursuit son parcours et représentera le département lors de l'élection de Miss Lorraine 2026.

À 23 ans, cette Yussoise portera fièrement les couleurs de la Moselle en concourant sous le numéro 11 face aux autres candidates venues de toute la région. Au-delà de l'élégance, cette élection met en lumière des jeunes femmes engagées, investies dans des projets et désireuses de représenter avec fierté leur territoire.

Le rendez-vous est fixé au **samedi 12 septembre 2026, au Zoo d'Amnéville**, pour une soirée qui désignera celle qui succédera à **Camille L'ÉTANG**, élue Miss Lorraine 2025. L'événement se déroulera en présence de **Miss France 2026, Hinaupoko DEVÈZE**, qui honorera cette prestigieuse élection de sa présence.

La Ville de Yutz est heureuse de voir l'une de ses habitantes porter haut les couleurs de la commune sur la scène régionale et adresse à Célia LORY tous ses encouragements pour cette nouvelle étape. Nous lui souhaitons de vivre pleinement cette belle aventure et de rencontrer le succès qu'elle mérite.

Informations et réservations :
www.miss-lorraine.fr

La rentrée, le moment idéal POUR REJOINDRE UNE ASSOCIATION



Avec un tissu associatif particulièrement dynamique, Yutz offre à chacun la possibilité de vivre pleinement sa passion ou d'en découvrir une nouvelle. Culture, sport, loisirs, solidarité... la richesse et la diversité des associations yussoises contribuent chaque jour à l'animation de la ville et au renforcement du lien social.

Le dynamisme du mouvement sportif yussois se traduit par plus de **6 000 pratiquants au sein des clubs et associations de la ville**. Côté culture, les nombreuses associations sont complétées par l'**École Municipale de Musique**, qui accueille chaque année **plus de 600 élèves** autour de l'apprentissage instrumental, du chant et des pratiques collectives.

La rentrée est le moment idéal pour découvrir une nouvelle activité, **développer une passion ou simplement partager des moments conviviaux**. Sports collectifs ou individuels, danse, théâtre, musique, arts plastiques... chacun peut trouver une activité adaptée à ses envies.

Pour accompagner les habitants dans leurs recherches, la Ville met à disposition sur son site internet **les guides des associations sportives et culturelles, ainsi que toutes les informations relatives à l'École Municipale de Musique**.

Alors n'hésitez plus : rejoignez une association yussoise ou inscrivez-vous à l'École Municipale de Musique et participez pleinement à la vie de votre ville !

Informations & renseignements :

34 avenue DE GAULLE - 57970 Yutz

✉ : culture@mairie-yutz.fr - ☎ : 03 82 52 31 18

✉ : sport@mairie-yutz.fr - ☎ : 03 82 52 31 10

www.ville-yutz.fr/front-sports/les-associations-sportives

www.ville-yutz.fr/les-associations-culturelles

P-20



RENTRÉE de l'École Municipale de Musique de Yutz



L'École Municipale de Musique de Yutz vous invite à ses journées portes ouvertes :
Vendredi 4 septembre 2026 : 17 h à 19 h 30
Samedi 5 septembre 2026 : 9 h 30 à 12 h

Pré-inscriptions :

Samedi 5 septembre 2026 : 14 h à 18 h

Lundi 7 septembre 2026 : 17 h à 19 h 30

École Municipale de Musique

Réunions parents/professeurs :

■ Présentation de l'école :

Samedi 12 septembre 2026 de 14 h à 15 h 30

Salle Bestien - 2 rue de la République - YUTZ

■ Réunion pour les choix d'horaires individuels :

Samedi 12 septembre 2026 à 16 h

École Municipale de Musique

Rentrée des classes :

Lundi 14 septembre 2026

Renseignements auprès du secrétariat :

34 avenue DE GAULLE - 57970 Yutz

✉ : ecolemusique@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 52 31 18

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi :
9 h à 12 h & 14 h à 17 h

Plus d'informations sur :

www.edm.ville-yutz.fr

EXPOSITIONS

MAISON DES BAINS

1 GRAND RUE 57970 YUTZ

À l'automne, la Maison des Bains poursuivra sa programmation culturelle en accueillant deux expositions qui mettront à l'honneur deux regards artistiques singuliers.

→ « INSTANTS PASTELS » DE MICHELLE SCHMITT
Du 11 au 13 septembre - Pastel



Une exposition consacrée à l'art du pastel. Cette technique, réputée pour la douceur de ses nuances, la richesse de ses couleurs et sa capacité à saisir la lumière, permettra aux visiteurs de découvrir une série d'œuvres sensibles invitant à la contemplation. Le pastel, à la croisée du dessin et de la peinture, offre une palette d'expressions particulièrement appréciée pour restituer paysages, portraits ou scènes de vie.

→ « PASSÉ INTÉRIEUR » D'AGNÈS MERCIER DURAND
Du 23 au 25 octobre - Photographie



À travers cette exposition photographique, l'artiste proposera un parcours où souvenirs, émotions et mémoire dialoguent avec le regard du visiteur. Entre réalité et ressenti, chaque image invite à une réflexion intime et laisse à chacun la liberté d'y construire sa propre histoire.

Deux univers, deux sensibilités et deux techniques différentes qui témoignent d'une programmation culturelle éclectique, ouverte à toutes les formes de création artistique.

LE CAPY

FÊTE SES 30 ANS !



Le Centre d'Arts Plastiques de Yutz, plus connu sous le nom de "CAPY", rouvrira ses portes pour ses ateliers entre début et mi-septembre, selon les différents cours proposés.

La rentrée sera placée sous le signe de la créativité au Centre d'Arts Plastiques de Yutz (CAPY). Dès la mi-septembre, les adhérents retrouveront les nombreux ateliers proposés tout au long de l'année : couture, peinture, aérographie, céramique et raku, photographie numérique, mosaïque, sans oublier les stages ponctuels de vannerie. Une offre variée qui permet à chacun, débutant comme confirmé, de développer sa créativité dans une ambiance conviviale.

Cette saison revêtira une dimension toute particulière puisque le CAPY célébrera ses 30 ans à l'occasion d'une grande exposition organisée les samedi 10 et dimanche 11 octobre 2026, de 10 h à 18 h, à la Salle BESTIEN. Les visiteurs pourront y découvrir les réalisations des différents ateliers et assister à des démonstrations d'aérographie et de mosaïque, témoignant du savoir-faire et de la passion des adhérents.

- **Couture :**
Lundi de 16 h à 18 h 30 ou mercredi de 14 h à 17 h ;
- **Peinture :**
Mercredi ou jeudi de 18 h à 20 h, ou jeudi de 15 h 45 à 17 h 45 ;
- **Aérographie :**
Lundi ou jeudi de 19 h à 21 h + stages ponctuels ;
- **Céramique & Raku :**
Lundi ou mardi de 19 h 30 à 21 h 30, ou vendredi de 14 h à 16 h + modules le mardi de 17 h à 19 h + stages ponctuels ;
- **Photographie numérique :**
Mercredi de 10 h à 12 h ;
- **Mosaïque :**
Un mardi par mois de 9 h 30 à 14 h 30 ;
- **Vannerie :**
Stages ponctuels.

Pour toute information ou inscription, contactez Georges CHARBONNIER :
Par mail à : georges.charbonnier@gmail.com
Par téléphone : 03 82 51 04 16

SAISON CULTURELLE 2026/2027

RÉSERVEZ vos PLACES EN LIGNE



Renseignements & informations :



✉ : lamphY@mairie-yutz.fr

☎ : 03 82 56 14 15

www.lamphY.ville-yutz.fr

→ COCHONS D'INDE

Mardi 29 septembre 2026 - 20 h 30 - l'amphY // Théâtre

Alain KRAFT, un bourgeois de cinquante ans d'origine modeste, vient effectuer un retrait d'espèces à sa banque. Mais la nouvelle direction indienne de l'établissement lui a bloqué son compte et refuse de le laisser partir, l'accusant d'avoir enfreint la loi en s'étant enrichi et en ayant « changé de caste »...

Texte : Sébastien THIERY | Mise en scène : Julien BOISSELIER
Avec : Arnaud DUCRET, Maxime D'ABOVILLE, Emmanuelle BOUGEROL,
Frédérique CANTREL, Oudesch HOOP, Pascal LEGROS
Organisation en accord avec le Théâtre des Nouveautés



→ SANKOFA UNIT

Vendredi 2 octobre 2026 - 20 h 30 - Salle BESTIEN // Gospel

Cette célèbre chorale parisienne de Gospel Urbain a été créée en 2010. Son énergie euphorique et contagieuse, conjuguée à la richesse des voix qui la composent, l'ont rapidement propulsée sur le devant de la scène Gospel européenne. La chorale est demi-finaliste d'Incroyable Talent en 2012.

Sankofa Unit est devenue l'amie des plus grands et accompagne de beaux noms du paysage artistique français : Mathieu CHÉDID, Laurent VOULZY, Pascal OBISPO, Nolwenn LEROY, M. POKORA, Jenifer, Patrick FIORI, Amel BENT, Chimène BADI, Ibeyi, Shaka Ponk, Rilès, Synapson, Julien DORÉ, Axelle RED, et tant d'autres...



→ LE GOÛT DU BONHEUR

Mardi 13 octobre 2026 - 20 h 30 - l'amphY // Théâtre

Margot et Alexandre, deux tempéraments de feu, s'aiment depuis toujours, mais leur relation est un cocktail explosif de répliques cinglantes et de malentendus. Elle, éternelle célibataire au caractère bien trempé, et lui, veuf arrogant et de mauvaise humeur, sont incapables de se parler sans s'écharper. Pourtant, l'amour n'est jamais loin... s'ils parviennent à briser la glace !

Heureusement, Benjamin, le fils bienveillant et persévérant de Margot, va tout faire pour jouer les entremetteurs.

Texte : Bruno DRUART et Patrick ANGONIN | Mise en scène : Olivier MACÉ
Avec : Tonya KINZINGER, Thierry BECCARO et Sylvain BOCCARA



→ HUBERT-FÉLIX THIÉFAINE - DES ADIEUX

Jeudi 22 octobre 2026 ■ 20 h 30 ■ l'amphY // Rock

Figure incontournable de la scène française, Hubert-Félix Thiéfaine fait étape en 2026 dans le cadre de sa tournée d'adieu.

Après plus de quarante années de carrière, l'artiste s'apprête à retrouver son public pour une ultime série de concerts, portée par l'intensité de ses textes, son univers singulier et une présence scénique devenue culte au fil des décennies. Entre rock, poésie et chanson française, Hubert-Félix THIÉFAINE a marqué plusieurs générations avec des titres devenus incontournables et une écriture profondément libre. Un rendez-vous exceptionnel pour les fidèles de longue date comme pour celles et ceux souhaitant découvrir une dernière fois sur scène l'un des artistes les plus singuliers de la chanson française.



→ LET'S GO !

Mardi 17 novembre 2026 ■ 20 h 30 ■ l'amphY // Danse

Fauve HAUTOT, figure emblématique de l'émission Danse avec les stars, et Romain GUILLERMIC, avec qui elle a participé à la cérémonie d'ouverture des Jeux olympiques de Paris, ont créé leur compagnie Same But Different. Ensemble ils donnent vie à son premier spectacle Let's Go ! Huit corps, voix, êtres qui avancent ensemble... Ils viennent d'horizons différents, porteurs de leurs histoires, de leurs cicatrices, de leurs rêves.

Let's Go ! est un élan. Une main tendue. Un départ vers un ailleurs où l'on avance ensemble, vers plus de lumière, vers plus de joie.

→ TOUT SAUF LUI !

Jeudi 19 novembre 2026 ■ 20 h 30 ■ l'amphY // Théâtre

Isabelle et Marion, amies inséparables depuis toujours, partagent tout... ou presque. Leur amitié est mise à rude épreuve lorsque Marion tombe follement amoureuse d'un jeune homme bien plus jeune qu'elle. Isabelle se retrouve malgré elle au cœur de ce secret explosif... Ajoutez à cela un mari gaffeur, un fils un peu trop mystérieux, des quiproquos en cascade : Tout sauf lui est une comédie tendre, rythmée et hilarante, où l'amour et l'amitié se confrontent dans une succession de situations aussi absurdes que touchantes.

Texte : Arnaud CERMOLACCE et Anthony MARTY | Mise en scène : Anthony MARTY
Avec : Paul BELMONDO, Rebecca HAMPTON, Claire CONTY, Erix LE ROCH et Paul PERRIER LITTLE



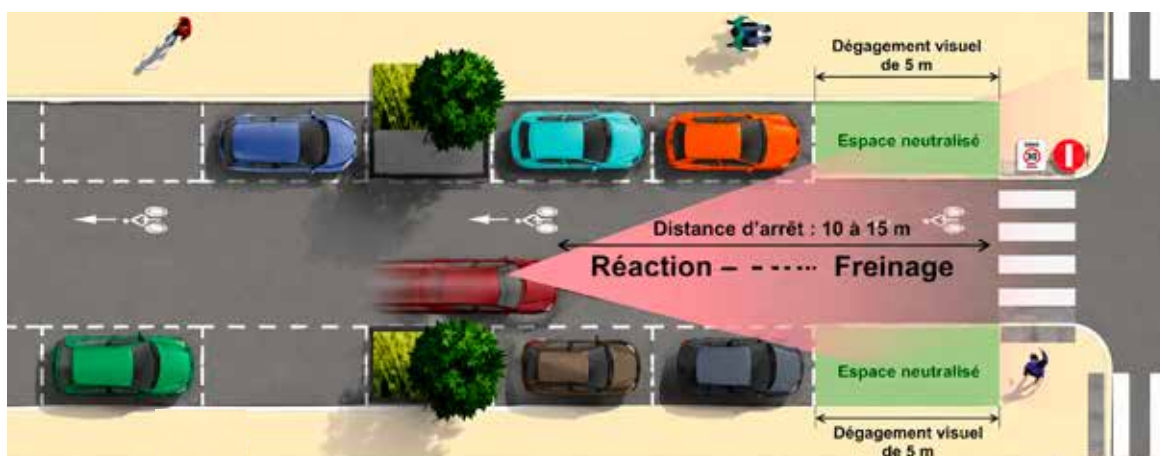
→ MICKAËL EST DENISE

Jeudi 26 novembre 2026 ■ 20 h 30 ■ l'amphY // One Man Show

L'histoire vraie de Mickaël DENIS, qui sur son lit d'hôpital, crée Denise, un personnage hors normes et déjanté... « Sa joie de vivre » comme il dit si souvent mais aussi par moment « sa plus grande gêne ». Oui, car Mickaël est désormais face à une mitraillette qui flingue tout ce qui bouge, une tornade d'humour qui ne laisse de répit à personne. Entre art d'improvisation et interaction avec le public, vous allez vivre un véritable moment de partage. C'est plus qu'un spectacle, c'est une rencontre !
ATTENTION : le spectacle est déconseillé aux moins de 16 ans.

SÉCURITÉ DES PIÉTONS :

la Ville met ses traversées en conformité avec la loi LOM



Parce que la sécurité de chaque Yussois est une priorité absolue, notamment celle des plus vulnérables, la Ville de Yutz engage, depuis juillet jusqu'à décembre 2026, un programme global de mise en conformité de ses passages piétons. Une démarche dictée par la loi d'Orientation des Mobilités (LOM) qui modifiera légèrement le stationnement pour offrir à tous une visibilité maximale.

■ MIEUX VOIR POUR MIEUX PROTÉGER

Chacun a déjà connu cette situation stressante : s'avancer sur un passage piéton sans voir si un véhicule arrive, car une voiture ou un utilitaire est garé juste en amont.

Pour un enfant, une personne en fauteuil roulant ou une poussette, le danger est démultiplié. C'est pour rompre avec ce manque de visibilité réciproque (entre conducteurs et piétons) que la loi nationale LOM impose **la neutralisation des places de stationnement automobile sur une distance de 5 mètres en amont des passages piétons**. L'échéance finale de cette réglementation est fixée au **31 décembre 2026**.

■ UN DIAGNOSTIC PRÉCIS DES RUES DE YUTZ

Afin d'aborder cette échéance de manière pragmatique, les services de la Ville ont réalisé un inventaire méticuleux sur l'ensemble de notre territoire (273 rues au total).

Le constat : sur les 578 passages piétons que compte Yutz, 122 nécessitent des aménagements pour garantir cette visibilité de sécurité.

Concrètement, la mise en conformité va impacter 60 rues de la commune et entraînera **la suppression de 157 places de stationnement** (dont 147 places standard, 6 places PMR et 4 places de courte durée « 30 min »).

■ LE CALENDRIER DES TRAVAUX

Les interventions se déroulent de façon progressive depuis juillet et jusqu'à décembre 2026.

Les travaux consistent principalement en des modifications de marquage au sol (mise en place de croix de neutralisation blanches, effacements et ajustements de lignes). La Commune étudie également la possibilité de valoriser certains de ces espaces libérés à l'avenir, par exemple en y installant des arceaux pour vélos et trottinettes ou des aménagements paysagers légers, là où la configuration le permet.

La libération de ces quelques mètres carrés de chaussée est un geste essentiel pour la sécurité routière dans nos quartiers. La Ville remercie par avance les riverains pour leur compréhension durant cette période de transition vers une ville toujours plus sûre et agréable à marcher.



Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain

« Agir aujourd'hui pour mieux vivre demain. » Tel était le slogan de notre groupe municipal lors des dernières élections municipales. Aujourd'hui, ce slogan se traduit par des actions concrètes, utiles et durables pour notre ville.

Face au changement climatique et aux épisodes de sécheresse qui se multiplient, nous devons faire évoluer nos usages, notamment notre consommation d'eau. C'est tout le sens de l'installation de deux cuves de récupération des eaux de pluie de 20 m³ chacune, alimentées par la toiture des ateliers municipaux.

Cette eau, récupérée plutôt que rejetée dans les réseaux, sera utilisée pour l'arrosage des fleurs et des espaces verts, mais également pour alimenter nos balayeuses. Une mesure simple, mais particulièrement pertinente alors que la préservation de notre ressource en eau potable devient un enjeu majeur. C'est aussi cela, changer nos habitudes : utiliser l'eau potable uniquement lorsque cela est nécessaire et préserver notre ressource pour les usages essentiels.

Investir pour dépenser moins, c'est également le sens du second grand projet engagé par la Ville : la création d'un champ de panneaux photovoltaïques sur la zone Pinck, actuellement en cours de réalisation.

Cet investissement de 250 000 € permettra l'installation de 499 panneaux photovoltaïques et de produire une électricité destinée en priorité à l'autoconsommation des équipements municipaux. À terme, c'est donc une diminution de nos factures énergétiques, mais aussi une plus grande maîtrise de nos dépenses et une moindre dépendance aux fluctuations des marchés de l'énergie.

Préserver nos ressources, réduire nos dépenses, produire notre propre énergie : la Ville de Yutz investit aujourd'hui pour mieux appréhender les enjeux de demain.

Ces choix ne sont pas uniquement des investissements environnementaux. Ce sont aussi des investissements de gestion : chaque euro consacré aujourd'hui à réduire nos consommations est un euro que nous n'aurons pas à dépenser demain.

C'est notre conception de l'action municipale : anticiper, investir et préparer Yutz aux défis qui viennent, plutôt que de les subir. Nous aurons l'occasion d'échanger directement avec vous sur ces projets et, plus largement, sur les enjeux environnementaux auxquels notre commune doit répondre, lors de la « Faites de l'environnement », le 26 septembre prochain à l'Aéroparc. Enfin, nous souhaitons une très belle rentrée à l'ensemble des Yussoises et des Yussois. Une pensée particulière pour nos enfants et nos jeunes qui reprennent le chemin de l'école, du collège, du lycée ou de l'enseignement supérieur, ainsi qu'à leurs parents qui retrouvent le rythme de cette nouvelle année scolaire.

Chères Yussoises, chers Yussois,

Le printemps et l'été 2026 resteront marqués par plusieurs épisodes caniculaires qui ont une nouvelle fois mis notre territoire à rude épreuve. Ces températures exceptionnelles ne peuvent plus être considérées comme de simples phénomènes ponctuels. Elles s'inscrivent dans un contexte de dérèglement climatique auquel nos collectivités doivent désormais s'adapter avec pragmatisme.

Face à cette réalité, notre responsabilité est d'anticiper plutôt que de subir. Si chacun peut agir à son niveau, la commune doit également prendre toute sa part en protégeant les plus fragiles. Parmi eux, nos enfants méritent une attention toute particulière.

Chaque année, les périodes de chaleur surviennent de plus en plus tôt et se prolongent souvent jusqu'au mois de septembre. Dans plusieurs écoles, les salles de classe peuvent rapidement devenir difficilement supportables, rendant les apprentissages plus compliqués et affectant le bien-être des élèves comme celui des enseignants.

Il est donc temps d'engager une réflexion sérieuse sur un programme pluriannuel d'équipement en systèmes de rafraîchissement ou de climatisation des écoles maternelles et primaires de notre commune. Cette démarche devra naturellement s'accompagner d'une recherche active de subventions et d'une planification financière responsable, afin de maîtriser les dépenses publiques tout en répondant à un besoin devenu essentiel.

Au-delà de la climatisation, cette réflexion devra intégrer l'isolation thermique des bâtiments, le développement des espaces végétalisés, la création de zones d'ombre dans les cours d'école et toutes les solutions permettant d'améliorer durablement le confort des élèves et des personnels.

Préparer l'avenir, c'est aussi adapter nos équipements publics aux évolutions de notre environnement. Investir dans le confort thermique de nos écoles n'est pas un luxe : c'est un choix de bon sens au service de la réussite scolaire, de la santé de nos enfants et de l'attractivité de notre ville. La commune va engager 5,3 millions d'euros pour des travaux d'extension de l'école de musique. C'est beaucoup d'argent, mais elle ne doit pas oublier nos centaines d'élèves des écoles maternelles et primaires.

Début septembre, nos élèves retrouveront le chemin de l'école. À cette occasion, nous adressons tous nos encouragements aux enfants qui effectueront leur première rentrée, ainsi qu'à l'ensemble des élèves, des enseignants, des personnels éducatifs, des agents municipaux et des parents qui les accompagnent au quotidien.

Nous souhaitons à chacune et chacun une excellente rentrée scolaire, placée sous le signe de la réussite, de l'épanouissement et de la sérénité.

18 octobre

Jardi'Troc

Le Jardin de Nicole

⌚ 10h à 17h - ☉ Aire de jeux route de Kuntzig

21 octobre

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

⌚ 19h - ☉ Val Joyeux

24 octobre

Soirée des Vieilles Tiges

⌚ 19h30 - ☉ AmphY

Journée portes ouvertes

Cercle Généalogique Yutz Trois Frontières

⌚ 10h à 18h - ☉ Complexe Saint-Exupéry

8 novembre

Concert des Joyeux Lurons

⌚ 15h à 18h

☉ Salle BESTIEN

11 novembre

Cérémonie patriotique

⌚ 11h

☉ Parvis de l'église Saint-Nicolas

12 novembre

Repas dansant

FGRCF

⌚ 9h à 19h - ☉ L'amphY

AGENDA de la M.J.C.

→ **5 sept.**

Portes ouvertes 15h à 18h

Théâtre « Tournée au vinaigre »

Par la Cie Ça va Scéner - 19h - Entrée libre

→ **11 sept. - Une soirée, deux spectacles**

Par les Ateliers Théâtre adulte - 18h - Entrée libre

→ **18 sept. - Théâtre « Fallait pas le dire »**

Par la Cie La Chimère - 20h30 - Entrée libre

→ **23 sept. - Spectacle jeune public**

Jacques Albert, magicien-ventriloque 15h - 6 €

→ **30 sept. - Soirée Jeux de société**

18h à 20h - Entrée libre

→ **2 oct. - Théâtre « Agathe, nous gâte »**

Par la Cie L'île en Joie - 20h30 - Entrée libre

→ **11 oct. - Exposition Champignons**

10h à 17h - Entrée libre

→ **17 oct. - Spectacle jeune « La sorcière Gafouilla »**

10h - 6 €

→ **6 nov. - Théâtre « Par le bout du nez »**

20h30 - Entrée libre

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Pour participer à un scrutin, l'inscription sur les listes électorales est obligatoire. Attention, en cas de changement d'adresse au sein de la ville, la réinscription est obligatoire.

Avant toute chose, vérifiez si vous êtes déjà inscrit sur la liste électorale de Yutz sur le lien suivant :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits

(Il faut préciser tous vos prénoms et indiquer votre nom de naissance)

POUR DEMANDER VOTRE INSCRIPTION SUR LA LISTE ÉLECTORALE ET AFIN DE SIMPLIFIER VOS DÉMARCHES, INSCRIVEZ-VOUS SUR :

www.Service-Public.fr/papiers-citoyenneté-élections

Cette demande se fait en plusieurs étapes :

1- Compléter le formulaire en ligne

(le formulaire CERFA est toujours disponible en Mairie pour les personnes dépourvues d'Internet)

2- Joindre un justificatif d'identité

(carte nationale d'identité ou passeport) valide ou périmé depuis moins de 5 ans et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Par exemple :

- Facture d'eau, d'électricité, de gaz, d'internet ou de téléphone fixe à votre nom ;
- Attestation d'assurance habitation ;
- Quittance de loyer non manuscrite ;
- Bulletin de salaire ou titre de pension non manuscrit ;
- Pour les personnes en maison de retraite, attestation du directeur de l'établissement ;

3- Votre demande sera reçue en mairie

Elle sera traitée par les services dans les meilleurs délais.

4- Vous recevrez enfin une notification par mail

Votre demande d'inscription validée entraînera d'office votre radiation de la liste électorale sur laquelle vous étiez précédemment inscrit, le cas échéant.

5- Votre carte d'électeur vous parviendra par voie postale dès la prochaine édition

Naissances



Elio RIBOULOT
né le 15 avril 2026



Lowen MARIE-JEANNE LACATENA
né le 12 avril 2026

Noces d'Orchidée



Marie-Jeanne
et Bartholomé GONZALEZ
Le 31 mai 2026

Noces de Diamant



Jacqueline
et Louis WALTNER
le 14 juin 2026

Mariages



Marion WEBER
et Jean-Christophe GOTTI
le 16 mai 2026



Gaëlle MADONNA
et Thibeault MACHALA
le 3 juin 2026



Bibi TARSOO
et Benjamin LAVENTURE
le 13 juin 2026



Juliette PEGEOT
et Anthony SEKUTOWSKI
le 13 juin 2026



Alexia THÉNOT
et Maxime CAILAC
le 27 juin 2026



Anaïs DANNENHOFFER
et Fabian KLEIN
le 1^{er} juillet 2026



Justine KLOPFENSTEIN
et David MOREL
le 11 juillet 2026



Nazli KILIC
et Diyar ÇELIKBAS
le 25 juillet 2026



Céline HERBER
et Sébastien HILLARD
le 1^{er} août 2026



Chloé VOTERSKI
et Yannis MANSION
le 8 août 2026

Décès

27.04	Mahfoud HAMZA
14.05	Claude SEYWERT
14.05	Nicolle CARRÉ
19.05	Alexis LOSE
19.05	Maryse GOLDSTEIN
19.05	Lucie TOMMASINI
30.05	André STEIN
30.05	Giovanni STERI
30.05	Jacqueline BATIC née WEBER
02.06	Chantal KITZINGER née ZIVIANI
05.06	Bernard HOUVER
08.06	Marie SINS née LACOUR
09.06	Odette LOSE née LAINÉ
10.06	Gilbert DALSTEIN
11.06	Joséphine HENRY
15.06	Eveline EMILE
18.06	Suzanne ETLICHER née DOSDA

24.06 Ivano LELLI
26.06 Rémy WAGNER
27.06 Pascal WOEFFLER
27.06 Hubert BOSCHIAN
28.06 Thierry WEISE
05.07 Marie-Louise GENEOLI née TRAPP
07.07 Elvire BRECHENMACHER née LACOUR
12.07 Gérard SCHNEIDER
14.07 Annette VAUCHERE née SUTTREL
18.07 Claire FERRERO née CERONI
22.07 Pierre FAEDI
23.07 Albert BEISEL
26.07 Albert GIRE
27.07 Paule FILBING née DAMIANI
29.07 Raymond SCHAFFNER
02.08 Raymond LEFORT
03.08 Adolphe MASSON

PERMANENCES :



→ Médecin de garde

Pour obtenir les coordonnées du médecin de garde, veuillez appeler le cabinet de votre médecin traitant, ou à défaut le centre 15.



→ Pharmacies

Un seul numéro le 3237, (Numéro Audiotel : 0,34 € TTC/min ou www.3237.fr)



→ Conciliateur de justice

Les permanences des conciliateurs de justice se tiendront :

Christine TACCONI

- Lundi 14 septembre de 8h30 à 11h
- Lundi 28 septembre de 8h30 à 11h
- Lundi 5 octobre de 8h30 à 11h
- Lundi 19 octobre de 13h30 à 16h30

Solange CHARRON

- Vendredi 11 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 25 septembre de 14h à 17h
- Vendredi 9 octobre de 14h à 17h
- Vendredi 23 octobre de 14h à 17h

Mairie annexe - Complexe Saint Exupéry,

34 Avenue de Gaulle 1^{er} étage - salle CITADELLE - Bureau 102

Vous pouvez contacter le 03 82 82 26 82 pour prendre rendez-vous.

→ L'Accorderie

L'accorderie tient une permanence les 1^{er} et 3^e mardis de chaque mois de 14h à 16h30 au sein du Foyer des personnes âgées :

7 rue de l'Ancienne Mairie - 57970 - YUTZ

Une Accorderie vise à LUTTER CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION en renforçant les solidarités entre des personnes d'âges, de classes sociales, de nationalités et de sexes différents.

→ L'A.V.F.

Permanence : mardi et jeudi dès 14 h à 17 h

✉ avf.yutz@gmail.com - ☎ 06 50 73 89 70 - 🌐 www.avfyutz.fr

Instagram : AVFYUTZ - Facebook : AVFYUTZ

53, rue de la République - 57970 YUTZ

La mission des AVF est d'accueillir en priorité les Nouveaux Arrivants dans nos villes et les personnes en recherche de lien social pour favoriser la création et le développement d'un réseau relationnel.

Mairie

107 Grand'rue
BP 539 - 57971 Yutz Cedex
Tél : 03 82 82 26 82
www.ville-yutz.fr
accueil@mairie-yutz.fr

Horaires d'ouverture :

8h - 12h / 13h30 - 17h
9h - 12h le premier samedi de chaque mois
(État civil uniquement)

Mairie annexe Saint-Exupéry

34 avenue du Général de Gaulle
Tél : 03 82 82 26 82

Direction de la Solidarité CCAS

93 rue du Président Roosevelt
Tél : 03 82 82 26 15
solidarite@mairie-yutz.fr

Agence Postale Communale

67 rue du Stade
Tél : 03 82 56 43 00

Horaires d'ouverture :

lundi au samedi de 9h à 12h

Ateliers municipaux

2 rue de la Barrière
Tél : 03 82 82 26 89

Police municipale

Espace Commandant du Peuty
107 avenue des Nations
Tél : 03 82 56 15 34
www.yutz.portailcitoyen.eu

Bibliothèque municipale

34 avenue de Gaulle - 57970 Yutz
Tél : 03 82 56 22 66

Horaires d'ouverture :

Mardi : 16h30 - 18h30
Mercredi : 15h - 17h30
Vendredi : 16h - 18h
Samedi : 9h - 11h30



LES JEUNES ONT LEUR MOT À DIRE !

La rentrée scolaire est le moment idéal pour t'engager dans la vie de ta commune. Début octobre, les élections des Conseils Municipaux des Enfants (C.M.E.) et des Jeunes (C.M.J.) permettront à de nouveaux représentants de porter les idées, les projets et les attentes des jeunes Yussois.

Si tu souhaites faire entendre ta voix, représenter tes camarades et participer activement à la vie de la ville, c'est le moment de t'inscrire et de te lancer dans cette belle aventure citoyenne !

Qu'est-ce que les C.M.E. et C.M.J. ?

- C.M.E. : pour les élèves de CE2 et CM1 scolarisés à Yutz,
- C.M.J. : pour les élèves de 6^e, 5^e et 4^e vivant à Yutz, mais pas nécessairement scolarisés à Yutz,
- Ce sont des assemblées d'enfants motivés pour mener des actions à Yutz
- Ils sont composés de 12 à 16 jeunes conseillers,

Quel est le rôle d'un élu au C.M.E. ou C.M.J. ?

- Être élu pour deux ans et demi,
- Être le porte-parole des jeunes de la ville,
- Participer aux réunions,
- Participer aux manifestations de la Ville (cérémonies, jurys, remises de prix, inaugurations...),
- S'investir dans son rôle d'élu,
- Proposer des idées, des projets pour la ville.

Comment candidater pour le Conseil Municipal des Enfants ?

- Les candidatures se feront au sein des écoles, un conseiller par école sera désigné lors d'une élection similaire à celle des adultes.

Comment candidater pour le Conseil Municipal des Jeunes ?

- Remplir le formulaire de candidature disponible sur le site de la Ville : www.ville-yutz.fr
- Y joindre au choix, une lettre par écrit, une vidéo.... Nous laissons libre cours à ta créativité pour te démarquer des autres et montrer ta motivation,
- Envoie ta candidature par mail à : cmej@mairie-yutz.fr

Renseignements auprès du Service Jeunesse :

✉ : cmej@mairie-yutz.fr | ☎ : 03 82 82 26 91 | www.ville-yutz.fr



→ Mots mêlés

P	X	G	T	O	I	N	M	W	E	V	M	O	S
O	L	Q	V	Q	S	Z	Q	É	C	O	L	E	P
R	W	D	G	S	U	R	L	I	G	N	E	U	R
X	N	S	T	Y	L	O	X	V	A	K	B	R	U
C	N	U	Z	Q	H	P	M	Z	L	T	I	A	S
O	B	I	B	L	I	O	T	H	È	Q	U	E	V
L	D	C	L	A	S	S	E	U	R	C	Q	R	S
L	A	I	D	Z	L	A	J	V	K	O	W	K	H
E	S	S	C	O	K	D	E	F	C	M	J	I	E
D	I	L	J	T	G	C	I	X	H	P	H	S	P
G	P	F	J	M	É	C	I	S	E	A	U	I	N
A	R	J	L	B	P	E	T	M	A	S	U	H	U
B	A	R	D	O	I	S	E	U	O	Y	T	C	I
B	M	L	B	P	Y	I	R	Y	W	P	P	M	P

ARDOISE

CISEAU

COLLE

STYLO

SURLIGNEUR

COMPAS

CLASSEUR

DICTÉE

ÉCOLE

BIBLIOTHÈQUE



→ Jeu des 7 différences dans *ta salle de classe !*



"Faites" de l'environnement

SAMEDI 26 SEPTEMBRE 2026

DE 15 H À 23 H

À L'AÉROPARC • YUTZ



■ DE 15 H À 19 H :

+ de 20 stands, animations et ateliers proposés par des associations, des artisans, des artistes et d'autres participants.

■ DE 15 H À 23 H :

Restauration proposée par la CLCV et l'Amicale du Personnel Communal

■ À 16 H 30 : SPECTACLE « LES MYSTÈRES DU SOL » par COLLAPS'ARTS

■ DE 19 H À 23 H : ANIMATIONS NOCTURNES

Plongés dans le noir, les visiteurs se déplaceront à la lumière de bougies et de lanternes. C'est dans ce cadre qu'interviendront associations et artistes pour faire découvrir aux visiteurs la magie de la nuit. Plusieurs activités animeront le lieu, du sol aux étoiles jusqu'à 23h.



Retrouvez tout le programme sur le site de la ville et sur nos réseaux :



© Service Communication - Ville de Yutz - 2026

